

Question 33:

Section II: Financial Offer stipulates that "The total amount of Applicable Taxes must be shown separately." Is GST to be shown in a chart as a separate amount for each per diem rate proposed since we do not know a total value of the Standing Offer or is a percentage GST amount sufficient?

Answer 33: Taxes do not need to be calculated, rather the tax rate/percentage the bidder plans to charge must be indicated in the financial offer.

Question 34:

Under section 4.2 Basis of selection, page 38, what is meant by the statement "Bids not meeting (choose "(a) or (b) or (c)) will be declared non-responsive?"

Answer 34: Bids where the requirements referred to under a, b and c are not met will be set aside and not considered further during this process.

Question 35:

At M2 of the Request for Standing Offers, it states:

"Failure to include the information required by M2 and R2 inside the **R2** table format will result in the proposal being deemed non-compliant..."

Is this a second table and separate table from the M2 provided?

Answer 35: No.

Question 36:

Project Title - How much information do you need for the project title? Does the simplified case name suffice ie. Sawridge V. HMTQ? If not, will the full case name suffice ie. Sawridge v. HMTQ case# 1688-A-88-888? Do we have to put the court# T-1688?

Answer 36: See answer to questions 28, 29 and 30.

Question 37:

Referring to page 11 of 109 Section II - Financial Offer, may I kindly please request clarification on: "The total amount of applicable taxes must be shown separately" Do we need to calculate the amount of GST? And if so, do we add a separate column for GST for each period of time and each service ie. RS and DM?

Answer 37: See answer to question 33.

Question 38:

Is the Calgary Region interested only in researchers at the Research Analysis(RA) level with Oil and Gas research experience for this RFSO?

Answer 38: Experience is being assessed in accordance with the evaluation criteria set out in the RFSO.

Question 39:

Is the Calgary Region interested in highly experienced researchers with extensive Indigenous expertise if they do not have Oil and Gas experience for the purposes of this RFSO?

Answer 39: Experience is being assessed in accordance with the evaluation criteria set out in the RFSO.

Question 40:

Is the Calgary Region only interested in researchers physically located in Alberta?

Answer 40: Bidders in the Calgary Region must be available to provide services on site in Calgary as required without charging for any travel costs.

Question 41:

Can the Calgary Region RFSO task requirement be expanded to include other areas of expertise relevant to the Region's requirements?

Answer 41:

Question 42:

In the M1/R1 table, do each of the RA-2, RA-4 etc tasks need to be described in detail in this column, or is the "RA-2" reference sufficient? The column does not provide much room for additional task descriptions other than the "RA-2" reference.

Answer 42: The columns can be adjusted to allow sufficient room.

Question 33 :

Section II : L'offre financière mentionne que « Le montant total des taxes applicables doit être affiché séparément. » La TPS doit être affichée dans un tableau, séparément pour chaque tarif journalier proposé étant donné que nous ne connaissons pas la valeur totale de l'offre à commandes ou est-ce qu'un montant de TPS exprimé en pourcentage suffit?

Réponse 33 : Il n'est pas nécessaire de calculer les taxes; le taux ou le pourcentage de taxe que le soumissionnaire prévoit imposer doit être indiqué dans l'offre financière.

Question 34 :

Selon l'article 4.2 Méthode de sélection, en page 43, quel est le sens de la mention « Les soumissions qui ne satisfont pas aux exigences en (choisir : a) ou b) ou c)) seront déclarées irrecevables. »?

Réponse 34 : Les soumissions qui ne respectent pas les critères évoqués en a, en b et seront rejetées et ne feront pas l'objet d'un examen supplémentaire pour la durée de ce processus.

Question 35 :

Il est indiqué dans O2 de la Demande d'offre permanente :

« Si les renseignements exigés par O2 et C2 dans le tableau **C2** ne sont pas inclus, la proposition sera jugée non conforme... »

Est-ce qu'il s'agit d'un deuxième tableau et d'un tableau séparé de celui fourni dans O2?

Réponse 35 : Non

Question 36 :

Titre du projet – Quelle est l'ampleur des renseignements requis pour le titre du projet? Le nom simplifié du cas suffit-il? P. ex., Sawridge C. HMTQ? Sinon, le nom complet du cas suffit-il? P. ex., Sawridge c. HMTQ dossier 1688-A-88-888? Doit-on indiquer le numéro de court T-1688?

Réponse 36: Voir la réponse aux questions 28, 29 et 30.

Question 37 :

En ce qui concerne la page 12 sur 128 Section II – Offre financière, auriez-vous l'amabilité de préciser le sens de : « Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément. » Est-ce qu'il faut calculer le montant de la TPS? Le cas échéant, est-ce qu'il faut ajouter une colonne pour la TPS pour chaque période de temps et pour chaque service, p. ex., SR et GD?

Réponse 37 : Voir la réponse à la question 33.

Question 38 :

Pour cette DOC, est-ce que la région de Calgary s'intéresse exclusivement aux chercheurs de niveau Analyste de recherche (AR) possédant une expérience de recherche dans le domaine du pétrole et du gaz?

Réponse 38: L'expérience sera évaluée conformément aux critères d'évaluation énoncés dans la DOC.

Question 39 :

La région de Calgary est-elle intéressée par des chercheurs chevronnés possédant une vaste expérience des questions autochtones s'ils n'ont pas d'expérience dans le domaine du pétrole et du gaz aux fins de cette DOC?

Réponse 39: L'expérience sera évaluée conformément aux critères d'évaluation énoncés dans la DOC.

Question 40 :

La région de Calgary est-elle exclusivement intéressée par des chercheurs situés physiquement en Alberta?

Réponse 40: Les soumissionnaires de la région de Calgary doivent être disponibles pour offrir des services à Calgary, au besoin, sans réclamer d'indemnité de déplacement.

Question 41 :

L'exigence relative aux tâches de la DOC pour la région de Calgary peut-elle être élargie de manière à inclure d'autres domaines de compétence pertinents aux exigences relatives à la région?

Réponse 41: Non.

Question 42 :

Dans le tableau O1 et C1, chacune des tâches AR-2, AR-4 etc. doit-elle être décrite en détail dans cette colonne, ou la référence « AR-2 » suffit? L'espace offert par la colonne ne permet pas d'être plus précis que la mention « AR-2 ».

Réponse 42: Les colonnes peuvent être agrandies.